



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 103739

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le mécontentement des orthophonistes. Ceux-ci ont, en effet, cru que - à la suite de leur entrevue avec des représentants du Premier ministre - l'autonomie et la responsabilité de la profession seraient enfin reconnues et qu'une juste rémunération leur serait enfin proposée. Or aucune reconnaissance par le Gouvernement des compétences des orthophonistes ne semble effective. Pire, la fameuse grille qui devait être présentée au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière du 16 mars 2017 promise par le Gouvernement n'est plus à l'étude. Par conséquent, il souhaite connaître quelles sont les mesures concrètes et rapides que le Gouvernement entend mettre en place afin de tenir les engagements pris envers les orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103739

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2578

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)